EquiLiberté Info

le trimestriel de la fédération EquiLiberté

N°49 septembre 2022

Par des randonneurs
Pour les randonneurs

EquiLiberté

© C.Rambeau

> equiliberte.org

Sommaire

2 Edito
4 EquiLiberté 2022
7 EquiLiberté sur les salons
8 Le CODEVER
9 Le GEFA
10 Les assurances RC et RCPE
12 Abreuver un équidé
14 LABOA
15 Nos Annonceurs
16 EQUITA LYON

Bulletin trimestriel
Direction publication : Michel Bazin
Fédération EquiLiberté
Association loi 1901 . Déclaration 20.04.2004
Modifiée le 05.01.2015 à Bressuire 79
N°ISSN : 2274-8245 siège social :
Adresse
13 rue du Vieux Moulin
79700 Saint-Aubin-de-Baubigné
Journal gratuit Imprimé par
IMAGES INNEES SARL 49 CHEMILLE
Crédits photo
Patrick Cassant
EquiLiberté 86
Chrys
Pascale
Laboa
Contacts
secretariat@equiliberte.org

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Edito

Moncontour vaut le détour

Ce slogan de la commune de Moncontour dans La Vienne 86 est représentatif du dynamisme de cette localité. Nous avons pu le constater lors de notre Rassemblement National **EquiLiberté** du 21 au 24 juillet 2022, et nous avons pu profiter des sentiers de randonnée, des structures d'accueil et des commodités locales.

C'est avec cette image que les bénévoles d'**EquiLiberté 86** nous ont accueillis, avec une disponibilité remarquable et une organisation sans faille tout au long de ce séjour.

Gageons que cette réussite donnera envie d'une nouvelle manifestation au titre de l'année 2023.

Au cours de cette période estivale de réjouissances comme celle-ci, de randonnées locales ou départementales et de rencontres amicales sont parus de nouveaux textes de lois ou réglementaires impactant la pratique de notre activité favorite soit la randonnée équestre et la passion de nos chers équidés. Ainsi, la législation relative aux chemins ruraux a évolué avec la loi 3 DS (ou loi 4 D) promulguée en février 2022. Divers articles de cette loi modifient la gestion et l'entretien des chemins ruraux par les communes propriétaires

Puis, la loi dite "Dombreval" du 30 novembre 2021 concernant la maltraitance animale et la détention des équidés a été promulguée. Un décret du 18 juillet publié au JORF le 19 juillet 2022 relatif au volet nous intéressant, et sur la détention des équidés serait applicable au 31 décembre 2022. De nouvelles précisions sont à paraître quant à l'application de ces décisions.

Nous ne manquerons pas de vous diffuser des informations objectives à venir, relatives à ces textes et attirons votre attention sur l'ensemble de propos polémiques et non convenus sur les réseaux sociaux. Nous vous recommandons de ne pas en tenir compte.

Au sujet de ces textes, c'est l'occasion de souligner les travaux réalisés par nos Administrateurs nationaux, et notamment leur chef de file en la matière Thierry Colchen. De nombreux contacts ont été établis avec des députés et des sénateurs pour faire valoir nos positionnements en faveur des randonneurs et propriétaires équins au titre de ces rédactions légales.

Mais aussi, une coopération très active avec le CODEVER, l'IFCE, le GEFA et autres structures dont les Ministères concernés, ont permis d'apporter une participation très active soit sur la protection des chemins ruraux soit sur la détention des équidés. Ces diverses coopérations qui se poursuivent permettront une application réaliste et facilitée des objets de ces lois où certains auraient voulu le faire à leur seul bénéfice administratif et financier.

Par ailleurs, nous envisageons déjà la nouvelle campagne 2022/2023 concernant les adhésions individuelles et associatives. C'est avec plaisir que, lors de notre Conseil d'Administration du 10 septembre 2022, les Administrateurs ont entériné, après plusieurs années, le maintien des tarifs en vigueur pour cette nouvelle période.

Au titre des instances délibératives, notre Assemblée Générale annuelle est fixée au 19 novembre 2022 et ce sera l'occasion de revenir sur l'ensemble des sujets évoqués ci-dessus et de dévoiler les éventuels sujets en cours de réflexion actuellement. En effet, nos finances saines et nos réserves actuelles sont favorables pour envisager des projets relatifs au développement de la notoriété d'**EquiLiberté**, au travers de nouveaux salons spécialisés et autres formes de communication.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ces évolutions et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons pour cette Assemblée Générale **EquiLiberté**.

Malgré tous ces nombreux chantiers, nous sommes toujours en été, la saison idéale pour nos périples avant ceux de l'Automne proche. Il nous faut en profiter pour faire le plein de souvenirs agréables et amicaux et peut-être déjà entrevoir les futures saisons de l'année 2023. Il est bon de rêver avec des projets de découvertes de nouvelles régions, de nouvelles personnes, de nouveaux parcours et de nouvelles réalisations.

Profitez bien de ces périodes favorables à la complicité avec vos chers équidés avant l'arrivée de la période hivernale, et concoctez les futurs projets de l'année prochaine soit à titre individuel, soit à titre associatif.

Michel BAZIN
Votre Président

Les Tarifs de la saison prochaine restent inchangés.

EquiLiberté fait un effort financier important en faveur de ses adhérents en maintenant des tarifs particulièrement bas malgré les projets en cours.

TARIFS

Adhésion + RC pratiquant adulte : 30 €
Adhésion simple adulte : 23 €
Adhésion + RC prtiquant jeune : 21 €
Adhésion simple jeune : 15 €
Adhésion + RC association : 40 €
RCPD (Responsabilité Civile Personnelle Dirigeant) :
moins de 100 adhérents = 60 €
de 100 à 200 adhérents = 120 €

Rassemblement EquiLiberté 2022 à Moncontour

Moncontour
21, 22, 23 & 24 JUILLET 2022

Par des randonneurs
Pour les randonneurs

EquiLiberté 86
Fédération départementale

À l'occasion du Rassemblement **EquiLiberté**, événement national et annuel, édition 2022, 450 cavaliers et meneurs se sont donnés rendez-vous à Moncontour dans la Vienne.
Du jeudi 21 juillet au lundi matin 25 juillet, les rues et chemins autour de Moncontour ont été animés par tous les amoureux de la randonnée à cheval.

La Fédération départementale **Equi**Liberté 86, et la bonne équipe de collaborateurs bénévoles, au nombre d'une soixantaine, qui l'a assistée, ont fourni un travail exceptionnel. L'élaboration de cette organisation a nécessité 3 années de préparatifs (il y a eu un report d'une année à cause du COVID). Et le résultat était à la hauteur du travail accompli.

Par des randonneurs
Pour les randonneurs

EquiLiberté

Dès jeudi matin, l'installation des cavaliers et meneurs sur un grand terrain à la sortie de Moncontour à fait naître un campement gigantesque d'une douzaine d'hectares. Pour le conduire à sa place, chaque arrivant était accompagné par un guide vers un emplacement numéroté et délimité. Au grand bonheur de tous, 35 stations de ravitaillement étaient placées stratégiquement, fournissant un foin d'une excellente qualité, et les tonnes d'eau toujours remplies à temps. La personne en charge de ce poste de ravitaillement était infatigable.

Un poste de douche pour les chevaux était aménagé mais avec un accès réglementé en raison du fort déficit hydrique que connaît le département, cette année.

Les retrouvailles entre les différentes équipes étaient très chaleureuses, et plein d'histoires ont alimenté les discussions de l'après-midi et de la soirée, autour d'un pot de bienvenue.

Le Rassemblement **Equi**Liberté a permis de découvrir, à cheval, les alentours de Moncontour, en empruntant les trois randonnées proposées les vendredi, samedi et dimanche. Les villages Marnes, Saint-Jouin-de-Marnes, Cerzay, Saint-Chartres, et Sauzeau ont vu défiler des centaines de cavaliers, et des dizaines d'attelages, venus des quatre coins de France. 39 départements ont étés représentés pendant ces 4 jours

Les parcours étaient balisés, très bien nettoyés, et accessibles pendant les trois jours au choix. Des bénévoles étaient présents sur les points dangereux pour faciliter le passage des routes, heureusement très peu nombreux.

Souvent, le sous-bois fournissait une fraîcheur agréable, et une halte buvette ambulante, à mi-parcours, était prévue à l'ombre des arbres, avec des rafraîchissements et une dégustation de melons du pays.

Deux de ces haltes se trouvaient dans une forêt, mais une se trouvait dans le centre-bourg de Saint-Jouin-de-Marnes, sur une grande place à l'ombre des platanes.

Ces haltes-buvette étaient l'endroit rêvé pour rencontrer les autres participants, et échanger des histoires de cheval. Pour ceux qui le voulaient, des lignes d'attache, installées entre les arbres, permettaient une pause pique-nique prolongée. Sur les trois parcours, il y avait de jolis gués, au grand bonheur de nos compagnons à quatre pattes, qui ont pu se désaltérer et se rafraîchir à volonté. Des canaux, les rivières la Dive et le Prepson, ainsi que différents ruisseaux longeaient régulièrement le tracé, permettant le développement d'une flore et une faune abondantes et variées. La longueur des parcours était au choix de chacun, 20 ou 30 km.

Ces chevauchées ont fait découvrir le patrimoine local avec des constructions impressionnantes, dont la belle abbatiale à St-Jouin-de-Marnes.

La Tour de Moncontour, un donjon qui domine le paysage et visible des kilomètres à la ronde, a été ouverte pour le week-end à tous les participants et accompagnants. L'histoire de ce village et de ce donjon leur a été contée à cette occasion et la montée des 119 marches permettait d'avoir une vue imprenable sur le campement du Rassemblement, ainsi que le paysage du Seuil de Poitou.

EquiLiberté 86, associée à la municipalité de Moncontour, a aussi pensé à ses habitants, en organisant une fête, les samedi et dimanche, avec un spectacle équestre, diverses animations, repas, et exposants artisans. Les sponsors locaux ont été très généreux, et grâce à eux, les spectacles ont ravi petits et grands. Le grand défilé de tous les participants dans les rues de Moncontour a été le point d'orgue de cette fête. Des milliers de gens se sont amassés le long du parcours pour admirer toutes les équipes à cheval ou en attelage, qui s'étaient mises sur leur trente-et-un, munies de leurs drapeaux.

Toutes les soirées ont eu lieu dans le gymnase, transformé pour l'occasion en salle de fête, ainsi que les petits-déjeuners.

Les repas, petits-déjeuners, pique-niques et dîners, étaient fournis par un traiteur local, qui a compris que les randonneurs sont des bons vivants, la qualité des repas était au rendez-vous. La soirée de gala du samedi soir, était particulièrement réussie. L'apéritif en extérieur, sur un lieu ombragé, en présence de monsieur le Député et de monsieur le Maire, était ponctué par les différents discours. La soirée dansante s'est prolongée jusque tard dans la nuit.

Pendant ces 4 jours, les bénévoles étaient toujours présents sur le terrain, en quad, à pied ou à vélo, pour rappeler aux participants toutes les animations prévues, et autres informations utiles. Rarement une équipe de bénévoles n'a été aussi soudée, souriante, accueillante et présente pour répondre à toutes les petites demandes.

Cet état d'esprit a permis le succès de la soirée festive du samedi soir, où la chorégraphie de toute l'équipe de bénévoles sur la piste de danse a mis le feu à la salle.

Les trois circuits restent accessibles ; ils se trouvent entièrement sur la voie

publique, et sont consultables sur le site EquiChemins www.equiliberte.org/equichemins. Si l'envie vous prend de venir les découvrir à cheval ou en calèche, le camping de Moncontour peut vous accueillir, un emplacement pour les chevaux est prévu. D'autres circuits peuvent vous être proposés, contactez EquiLiberté 86.

Le Rassemblement EquiLiberté 2022 va rester dans nos mémoires. Pour fêter dignement les 20 ans d'EquiLiberté, l'équipe organisatrice EquiLiberté 86 a réussi son pari. Tous les cavaliers et meneurs les remercient du fond du cœur, et se donnent rendez-vous pour la prochaine édition.

Les photos de cet événement sont disponibles sur le site :
https://equiliberte86.jimdofree.com/
www.moncontour-active-park.com/accueil/le-camping/
www.equiliberte.org

Martine Bormans

EquiLiberté sur les salons

SOMMET DE l'ÉLEVAGE

à Cournon d'Auvergne 63800

du mardi 4 octobre
au vendredi 7 octobre2022.

Stand EquiLiberté
124bis Allée 1

(à l'extérieur sous une petite tente
sur le bord de l'allée
qui mène aux carrières)

LONGINES EQUITALYON

Du 26 octobre
au 30 octobre2022.

Stand EquiLiberté

Toutes les informations
seront communiquées sur le site
https://equiliberte.org/

Cette année encore, EquiLiberté sera présent sur le 6ème SALON DU CHEVAL d'ANGERS

Nous vous y attendons nombreux. Notre stand sera composé de la Fédération Nationale et des Fédérations Départementales du Maine et Loire, Deux-Sèvres, Vienne, Indre-et-Loire, Loire-Atlantique et NOUVEAU Loir et Cher.

Nos Conférences : Salle AUTHION

- EquiChemins : Présentation du site et conseils d'utilisation des itinéraires
- Rando en Autonomie à Cheval ou en Attelage : Diaporama, présentation de matériels et discussions

Les jours et horaires :

Vendredi 11 Novembre : § 10h00 et 15h00 . Equichemins § 11h30 et 15h00 . Rando en Autonomie
Samedi 12 Novembre : § 10h00 et 15h00 . Equichemins § 11h30 et 16h30 Rando en Autonomie
Dimanche 13 Novembre : § 10h00 . Equichemins § 11h30 . Rando en Autonomie

cheval passion

Avignon Parc Expo

du 18 janvier
au 22 janvier 2023.

EquiLiberté sera présent

Toutes les informations
seront communiquées sur le site
https://equiliberte.org/

codever

Collectif de défense des loisirs verts

JOURNÉES DES CHEMINS

8 Et 9 Octobre 2022 28ème Edition

Solidarité - environnement -sports, loisirs nature -chemins ruraux - écotourisme - bénévolat - patrimoine - randonnée

Madame, Monsieur la (le) Rédacteur(trice) en chef
Les 28èmes journées des chemins auront lieu les 8 et 9 octobre prochains. Ce rendez-vous annuel organisé par l'association « collectif des loisirs verts » propose aux bénévoles, qu'ils soient particuliers ou membres de clubs loisirs ou sportifs, de retrousser leurs manches au profit des chemins ruraux menacés de disparition faute d'entretien. Pour organiser un chantier, la procédure est simple(voir encadré) ;
Compte tenu de l'utilité environnementale de notre démarche, nous serions très heureux que vous puissiez annoncer d'ores et déjà dans votre media, cet appel à bénévoles afin de préparer au mieux cette action fédératrice et citoyenne.
Nous restons à votre disposition, bien entendu, pour tout complément d'informations.
Bien à vous,

Catherine Barberot attachée de presse CODEVER. 06 60 95 05 48
Les journées des chemins en bref

PRÊT À DIFFUSER Appel à bénévoles - Envie de faire une action solidaire pour la nature ? D'agir pour la défense des chemins ruraux, la réhabilitation du patrimoine ? De partager de bons moments entre amis, pratiquants ou non de loisirs verts ? Participez aux prochaines Journées des Chemins organisées par le CODEVER les 8 et 9 octobre prochains.
Pour préparer votre chantier cliquer https://www.codever.fr/ **. formulaire-le mode d'emploi**

Pourquoi ? Les Journées des Chemins sont un événement annuel organisé tous les 1er week-ends d'octobre par le Codever depuis plus de 25 ans. Il a pour but de donner un coup de projecteur sur le rôle des pratiquants des loisirs verts dans la sauvegarde bénévole des chemins ruraux et la protection de l'environnement et de sensibiliser les citoyens aux enjeux de l'écologie.

Comment ? par la réalisation de chantiers de réouverture et d'entretien des chemins ruraux, de nettoyage de chemins souillés (dépôts d'ordures sauvages par exemple) à l'aide de scies, débroussailleuses, tract-pelles, sécateurs ... huile de coudes ! Convivial, cet événement favorise une meilleure cohabitation entre les différents usagers des chemins.
Combien ? Où? Depuis sa création en 1994, chaque année, plusieurs milliers de bénévoles sur près d'une centaine de chantiers qui ont lieu dans toute la France.
Qui ? Les adeptes de loisirs nature (marche, VTT, cheval, moto, quad, 4x4, chasse, pêche ...) en collaboration avec les 50 antennes de l'association Codever.
Avec qui ? L'opération Journées des Chemins reçoit le soutien de fédérations majeures

www.codever.fr
Contact presse : Catherine BARBEROT 06 60 95 05 48
Contact Codever : Charles PEOT 06 42 19 90 11

Le GEFA
Groupement Équestre de France et d'Ailleurs

Le GEFA - Groupement Équestre de France et d'Ailleurs - est une association Loi 1901, qui depuis mai 2020, informe, sensibilise et agit pour le Bien-Être du Cheval & du Cavalier.

Le GEFA est né pendant le confinement, lorsque l'accès aux structures équestres a été interdit et qu'il est devenu compliqué de nous déplacer, pour nous occuper de nos équidés. Conscients de ne pas être considérés par les instances gouvernementales, nous nous sommes mobilisés pour envoyer des courriers aux Ministère de l'Agriculture et des Sports afin que l'accès à nos équidés soit facilité, dans le respect des mesures de prévention.

Depuis, l'association a continué à agir, notamment en travaillant sur la retraite des équidés et leur Bien-être, en lien avec la Charte pour le Bien-Être des équidés, validée par le Ministère de l'Agriculture (juillet 2021).

Les missions du GEFA sont de SENSIBILISER, INFORMER ET DÉFENDRE, en utilisant les réseaux et médias sociaux mais également en menant des actions sur le terrain.

Le GEFA défend, sensibilise et informe sur :

- Les droits des équidés : le respect de leur bien-être, leur retraite, la compréhension de la relation homme-cheval, en s'appuyant sur les études scientifiques et les connaissances des « Hommes de cheval ».
- L'importance de la création ou de la continuité du lien entre les cavaliers, propriétaires, pratiquants, enseignants, gérants de structure, amoureux des chevaux et de toutes les personnes qui vivent pour et grâce aux équidés : agir ensemble pour pouvoir continuer à vivre auprès des chevaux, dans les meilleures conditions possibles pour le couple Homme/Cheval.

- Les droits et les devoirs collectifs des personnes vivant avec, pour, auprès des équidés.

En mai, une sensibilisation sur les huit mesures pour améliorer le Bien-Être des équidés, s'est déroulée lors d'un concours à Apt. Au cours du week-end, après avoir sensibilisé et informé aux mesures du bien-être, le Gefa a attribué un prix - tapis floqué au logo du GEFA - aux deux cavaliers respectant le mieux le Bien-être de leur équidé.

D'autres actions de sensibilisation et d'information sur le terrain sont prévues dans les mois prochains, lors des portes-ouvertes, des rassemblements, des manifestations, des salons.

Si vous souhaitez connaître et participer à nos actions, rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :

Facebook Page: GEFA - Groupement Equestre de France et d'Ailleurs

GEFA Groupe: Bien-être et droits des équidés

GEFA Groupe: Droits et devoirs des cavaliers, propriétaires, professionnels ...

Vous pouvez également consulter notre site gefa-asso.com

Vous y trouverez de nombreuses références et liens de publications sur la retraite, le bien-être des équidés et sur les obligations des détenteurs d'équidés.

Un espace adhésion à l'association est également disponible en ligne, à partir de 5 €

Nous sommes déjà plus de 6000 à nous mobiliser pour le Bien-Être des chevaux et de leurs humains, pourquoi pas vous ?

ÊTRE BIEN ASSURÉ pour participer aux RANDONNÉES et aux RASSEMBLEMENTS ÉQUESTRES par EquiLiberté 86

EquiLiberté 86
Fédération départementale

Souvent lorsque vous vous inscrivez à une rando ou à un rassemblement on vous demande vos assurances …

Oui mais voilà : vous n'y comprenez rien.

Essayons d'y voir plus clair !

La LOI nous DIT :

Article 1242 (ex 1384) : "On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde".

Afin de se protéger contre cela on s'assure en RESPONSABILITÉ CIVILE
En équitation, on distingue deux sortes d'ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVILE :

- La responsabilité civile pratiquant (RC)
- La responsabilité civile propriétaires d'équidés (RCPE)

La RC PRATIQUANT

- Elle couvre les dommages que peut causer, à un ou des tiers, un cavalier et/ou son équidé, un attelage et/ou son meneur en **action d'équitation.**
- **En action d'équitation** : La Responsabilité Civile (RC) garantit les dommages causés aux tiers par le couple « cavalier et équidé » ou par l'ensemble « cavalier, équidé et le véhicule hippomobile », à partir du moment où l'animal est utilisé, monté ou non ou attelé à un véhicule hippomobile.
- Lorsque les dommages sont causés par l'animal ou l'attelage, le responsable est le **gardien**, qui n'est pas, obligatoirement, le propriétaire.

Selon une jurisprudence constante de la Cour de Cassation, le gardien d'un animal est la personne qui en a "**la direction, le contrôle et l'usage**".

La RCPE : Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidé

- Hors action d'équitation : La Responsabilité Civile Propriétaire d'Équidés (RCPE) garantit le propriétaire ou le gardien à titre gratuit du fait des dommages causés aux tiers par l'équidé dès lors qu'il n'est pas utilisé, qu'il n'est pas en action d'équitation, ex si le cheval sort de son paddock et cause des dégâts à autrui.
- La RCPE, contrairement à la RC n'est pas attachée à l'assuré mais à l'équidé. Ainsi, quel qu'en soit le gardien au moment du sinistre, la garantie jouera si le cheval est assuré.

EN BREF :

- Lorsque vous montez à cheval, ou bien que vous attelez (lorsque vous êtes en action d'équitation), vous devez être en possession d'une RC pratiquant car vous êtes reconnu comme étant le gardien de l'animal, même si vous n'en n'êtes pas le propriétaire
- Lorsque vous n'êtes plus en action d'équitation, que votre cheval est au pré ou au paddock, LE CHEVAL doit être en possession d'une RCPE à son nom

ATTENTION !

La plupart des assurances de Responsabilité Civile Privée, quand elles couvrent les chevaux, les considèrent comme des animaux de compagnie et ne garantissent pas l'action d'équitation.

ATTENTION !

Toutes les assurances ne couvrent pas les chevaux en paddocks de randonnée

ATTENTION !

Une assurance RC pratiquant ne vous assure pas contre les dommages physiques qui vous atteignent. C'est votre assurance vie privée qui vous couvre dans ce cas-là .

POUR FAIRE SIMPLE

Vous êtes adhérent EquiLiberté et vous êtes en possession :

- D'une RC pratiquant EquiLiberté et d'une RCPE EquiLiberté pour votre cheval. Tout va bien vous êtes bien assuré

Vous êtes adhérents EquiLiberté et vous êtes en possession :

- D'une RC pratiquant EquiLiberté mais votre RCPE est prise auprès d'un autre assureur :
- Vous devez vous munir d'une attestation d'assurance responsabilité civile propriétaire d'équidé (RCPE) indiquant que votre cheval (son nom) est assuré lorsqu'il est au pré et en paddock de randonnée

Vous êtes simple adhérent EquiLiberté et votre RC pratiquant ainsi que votre RCPE est prise auprès d'un autre assureur :

- Vous devez vous munir d'une attestation RC pratiquant portant la mention : « en action d'équitation »
- Il vous faut également une attestation d'assurance responsabilité civile propriétaire d'équidé indiquant que votre cheval (son nom)est assuré lorsqu'il est au pré et en paddock de randonnée

Vous êtes en possession d'une licence FFE :

- Elle inclut la RC pratiquant
- Il vous faut une attestation d'assurance responsabilité civile propriétaire d'équidé (RCPE) indiquant que votre cheval (son nom) est assuré lorsqu'il est au pré et en paddock de randonnée

IFCE équipédia
Eau et abreuvement du cheval

L'eau représente 60% du poids du cheval, soit 300L pour un animal de 500kg. Alors qu'il peut survivre plusieurs semaines sans manger, quelques jours sans boire peuvent lui être fatals. Quels sont les rôles de ce nutriment indispensable et les points de vigilance pratiques de l'éleveur ou l'utilisateur d'équidé ?

Par V. DIEULEVEUX - J.P MALAS - Laétitia LE MASNE | 15.11.2018 |

Les rôles de l'eau

L'eau est indispensable à la vie. Impliquée dans l'ensemble des fonctions biologiques, sa répartition dans les différents compartiments de l'organisme varie en permanence en fonction des besoins.

Thermorégulation

La transpiration et la dilatation des veines superficielles collaborent à la thermorégulation du cheval à l'exercice © L. Marnay

Elle participe à l'ajustement de la température corporelle (thermorégulation) en fonction des conditions climatiques. Lors du travail musculaire, 80% de l'énergie produite au niveau du muscle l'est sous forme de chaleur, qui doit être évacuée au cours et après l'exercice. Le flot sanguin augmente alors pour couvrir la demande en oxygène et dissiper la chaleur par dilatation des vaisseaux superficiels et la production de sueur. Ainsi, les organes sont maintenus à une température permettant leur fonctionnement, mais aussi le système nerveux central, très sensible aux hausses de températures.

Rôle dans la digestion

L'eau est indispensable pour le bon fonctionnement de la digestion du cheval. Elle participe à la progression du contenu digestif dans les intestins, puis facilite les échanges d'éléments nutritifs entre les cellules. Au niveau du caecum, la teneur en eau est d'environ 90% avant son absorption. L'élimination des déchets de l'organisme s'opère également via l'urine, 2ème source majeure de pertes en eau. Les fèces contiennent également 75 à 80% d'eau.

Consommation journalière et facteurs de variation

La consommation journalière d'eau varie de 15 à 60 litres en moyenne pour un cheval de 500kg en fonction de la teneur en eau des aliments, du stade physiologique de l'animal ou de l'activité exercée, et des conditions météorologiques.

La teneur en eau des aliments

Elle atteint 85% pour de l'herbe au printemps - ce qui veut dire qu'1kg d'herbe consommée contient 850g d'eau !

Elle est d'environ 30-40% pour de l'enrubanné.
Elle varie de 11 à 15% pour les aliments conservés (paille, foin, granulés, céréales).
Ainsi, le cheval boit plus ou moins en fonction de la composition de sa ration journalière.

Stade physiologique - exercice

Les besoins en eau d'une jument gestante (ou en lactation) sont supérieurs à ceux d'un cheval à l'entretien. La production laitière par exemple, qui représente 2,5 à 3L/100kg de poids vif (PV) - soit 12,5 à 15L/jour pour une jument de 500kg - génère des besoins complémentaires.

L'exercice, associé à une sudation plus ou moins importante, engendre aussi des pertes à compenser par un abreuvement régulier. L'entraînement, qui permet d'optimiser le fonctionnement cardiovasculaire lors de l'effort, améliore aussi l'utilisation des substrats énergétiques par les muscles et la thermorégulation.

Conditions météorologiques

Les conditions météorologiques ont bien sûr un impact sur les pertes en eau et sa consommation.

Quand il fait chaud, la sudation est plus importante à niveau d'exercice égal.

Une teneur de l'air élevée en humidité entrave la dissipation de la sueur et la thermorégulation.

Lorsqu'il fait froid, les pertes sont en général moins importantes mais :

- La ration est souvent composée d'aliments conservés à teneur élevée en matière sèche (fourrages) ;
- L'exercice génère une production de sueur importante si le cheval n'est pas tondu ;
- La sensation de soif est diminuée chez le cheval qui réduit sa consommation d'eau, d'autant plus qu'elle est froide ; l'accès à l'eau est parfois entravé (gel).

Autres facteurs de variation

Certaines affections, comme la maladie de Cushing, se traduisent notamment par une surconsommation d'eau qui entraîne un travail excessif des reins associé à une production d'urine importante (poly-uro-polydipsie).

L'alimentation peut avoir une influence sur les pertes en eau : un excès ou des repas de céréales trop volumineux engendrent notamment une perturbation de la microflore du gros intestin et du processus de digestion et d'absorption d'eau dans cette portion du tube digestif.

Ceci génère potentiellement des diarrhées chroniques associées à une consommation d'eau plus importante ou un risque de déshydratation. Un apport minimal de 1,5kg de matière sèche (MS) de fourrage par 100kg de PV (soit 9kg de MS donc 10,5kg/jour pour un cheval de 600kg) est préconisé pour réduire ce risque.

La surconsommation d'électrolytes (cheval qui joue avec sa pierre à sel) engendre aussi un abreuvement exagéré et une production d'urine augmentée.

La distribution d'eau : propre et fraîche en permanence

L'eau du réseau est couramment utilisée pour l'abreuvement des chevaux mais elle n'est pas la seule source possible. Sous réserve d'un stockage rigoureux et d'analyses pour en vérifier la qualité sanitaire, l'eau de puits, captage, forage, ou de rivière peut également être valorisée. Faire réaliser une analyse d'eau, proposée par un laboratoire départemental, afin de vérifier l'absence de taux importants d'éléments toxiques.

En France, même s'il n'y a pas d'obligations réglementaires relatives à la qualité de l'eau destinée à l'abreuvement des animaux, il existe tout de même des recommandations sur les aspects chimiques et bactériologiques afin de

garantir des conditions favorables à la santé et aux performances des animaux.

Il y a peu de références concernant l'eau de pluie. Non minéralisée, elle est parfois utilisée comme appoint pour l'abreuvement. Sa qualité est tributaire des substances véhiculées lors de son ruissellement sur les toitures (amiante, plomb, poussières diverses, déjections d'oiseaux) avec un risque chimique et/ou bactériologique potentiel.

Voir l'article complet :
au box, au pré .....
https://www.ifce.fr/recherche-transverse/?q=eau+et+abreuvement&cb=https://www.ifce.fr/

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ifce
institut français du cheval et de l'équitation

LABOA Les Sacs Ceintures des Cavaliers

Cavaliers, enfin des poches

Laboa propose aux cavaliers des sacs ceinture pratiques et esthétiques pour garder sur eux leurs essentiels : téléphone, clés de voiture ou de sellerie, papiers, friandises et bien d'autres objets...

Des sacoches de hanches ergonomiques, souples et légères, qui accompagnent les mouvements du bassin sans encombrer.

Les cavaliers conservent leurs affaires à portée de main, même dans l'action : au box, en longe, en balade ou randonnée, au travail sur le plat et même à l'obstacle.

Ces ceintures à poches latérales, sont déclinées en plusieurs collections : un accessoire pratique et fashion pour tous les goûts (unis / motifs brodés / imperméables).

Dédiés aux adeptes de mouvement et de praticité, les sacs ceinture s'adaptent aussi aux cyclistes, coureurs, randonneurs, voyageurs, dresseurs canins, métiers de terrain, et bien d'autres utilisations du quotidien.

Les modèles sont distribués exclusivement sur le site internet :
LABOA-SHOP.COM

Laboa
Les Sacs Ceinture

NOUVELLE COLLECTION JEAN DENIM

Le chouchou de la rentrée

Nos partenaires

Gaston Mercier
CONCEPTEUR FABRICANT SELLIER

codever
collectif de défense des loisirs verts

Laboa
Les Sacs Ceinture

EQUITANET
ASSURANCES

Caramel
caramel.cartoons

EquitAssistance

Haras Kabayo™

ATE LOT

VANS LAISSAC

Tract' Horse

LA CHEVAUCHÉE
FERME ÉQUESTRE
SOUS LES SABOTS LA CREUSE

Voyages à CHEVAL

LONGINES
EQUITA LYON
CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL

LYON
EUREXPO
26 OCTOBRE
30 OCTOBRE
2022

© GL events | Photo : Christine Stark

equitalyon.com

Made by GL events

LONGINES

CIRCUITS FFE

LONGINES
FEI JUMPING WORLD CUP™ LYON
FEI DRESSAGE WORLD CUP™ LYON
FEI DRIVING WORLD CUP™ LYON
FEI JUMPING PONIES TROPHY LYON